

Dest. : Tous les parents et tuteurs d'enfants âgés de 5 à 11 ans de la province de l'Ontario

Objet : Les enfants ontariens âgés de 5 à 11 ans sont maintenant admissibles à recevoir le vaccin contre la COVID-19 de Pfizer

C'est avec plaisir que je vous écris à la suite de l'approbation par Santé Canada du vaccin pédiatrique de Pfizer pour les enfants âgés de 5 à 11 ans. Il s'agit d'une étape importante dans le programme de vaccination de l'Ontario et d'un pas de géant dans la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Les données sont claires : les vaccins sont efficaces pour prévenir la propagation de la COVID-19 et réduire la gravité de la maladie en cas d'infection. Faire vacciner les enfants leur assurera un niveau élevé de protection contre la COVID-19 et ses variants. Comme nous l'avons constaté chez les jeunes de 12 ans et plus, les vaccins ont été essentiels pour que les écoles restent ouvertes et plus sécuritaires pour l'apprentissage en personne et les activités que les jeunes aiment. Ils contribueront également à protéger les autres membres de la famille, notamment les jeunes enfants qui ne peuvent pas encore se faire vacciner ou les personnes âgées qui peuvent avoir une réponse immunitaire plus faible aux vaccins.

Bien que plus de 85 % des Ontariens admissibles soient maintenant complètement vaccinés, ce qui a permis à la province de reprendre en toute sécurité un grand nombre des activités qui nous ont manqué au cours de la pandémie, les enfants de moins de 12 ans n'ont pas eu le même accès à la protection du vaccin jusqu'à maintenant. Les données provinciales montrent que les enfants d'âge scolaire représentent environ un tiers des cas de COVID-19, ce qui souligne l'importance de vacciner ce groupe d'âge. Le vaccin pédiatrique de Pfizer offert aux enfants de 5 à 11 ans comporte une dose plus faible que la formulation pour adultes et est sûr et efficace pour protéger ce groupe d'âge contre la COVID-19.

Si les enfants infectés par la COVID-19 présentent généralement des symptômes légers, certains peuvent tomber très malades, nécessiter une hospitalisation et présenter des symptômes graves et durables. Les vaccins aideront à protéger les enfants contre la COVID-19, réduisant ainsi les perturbations de l'apprentissage tout en leur permettant de jouer, d'apprendre et de se développer normalement.

Il est naturel de se poser des questions sur le vaccin. Les parents et les fournisseurs de soins qui ont des inquiétudes peuvent contacter l'InfoCentre provincial pour la vaccination au 1-833-943-3900, pour recevoir plus de renseignements d'un professionnel de la santé.

L'Ontario travaille avec ses partenaires de la santé publique pour élaborer une approche à canaux multiples afin de rendre le vaccin aussi accessible que possible pour ce groupe d'âge. À partir du 23 novembre à 8 h, il sera possible de prendre rendez-vous pour la vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans, au moyen du [Portail de vaccination contre la COVID-19](#) ou en appelant l'InfoCentre provincial pour la vaccination (1-833-943-3900), directement par l'intermédiaire des bureaux de santé publique qui utilisent leurs propres systèmes de prise de rendez-vous, des [pharmacies participantes](#) ou certains fournisseurs de soins primaires.

Cordialement,

D^r Kieran Moore
Médecin hygiéniste en chef